

FICHE TECHNIQUE

RÉNOVATION DES CHAMBRES DOUBLES N° 222 – 227 – 305 – 311 – 405 - 411

La rénovation de ces 6 chambres sera réalisée en suivant le modèle des chambres 205 et 211, en fonction des spécifications suivantes :

1/ Démolition, dépose, travaux de maçonnerie :

- Dépose soignée de la porte en bois d'accès à la chambre y compris bâtis.
- Démolition des murs – cloisons au droit de la future implantation de l'armoire y compris raccords après démolition (voir plans existant et futur). La nouvelle armoire encastrée dans la chambre double touchera le plafond.
- Démolition de l'armoire placard située à côté de la fenêtre existante, du côté de la salle de bains de la chambre voisine, y compris raccords.
- Rebouchage des mur-cloisons au droit de l'ancienne porte du placard situé dans la chambre voisine avec 2 plaques de placo de chaque côté rempli de laine de verre, épaisseur totale 9 cm.
- Rebouchage du trou sur mur laissé par la dépose du tableau électrique (voir Electricité) y compris parcours des câbles dans cloison.

2/ Plafond de salle de bains :

Les faux plafonds des salles de bains seront rénovés selon le type démontable.

3/ Electricité:

- Suppression dans les chambres de toutes les prises de courant, téléphone, wifi, se trouvant en partie basse des murs.
- A partir du coffret existant, il sera créé dans la nouvelle implantation une nouvelle ligne pour alimenter des P.C. le long des murs sous goulotte à 0,78 environ du sol au-dessus des plans de travail. Le nombre des P.C. sera de 12 (5 pour chaque secteur de plan de travail et 2 au niveau de la tête de lit).
- Le nombre de prises doubles et USB sera 4 (1 pour chaque secteur de plan de travail et 2 pour chaque tête de lit).
- La ligne de téléphone et la ligne wifi (2 prises) seront intégrées sous la goulotte. Un P.C. double sera installé sur le mur du côté de la salle de bains. Une sortie des fils en tête des lits et à droite de l'accès à la chambre sera

7/ Travaux supplémentaires pour les chambres N° 305 et N° 405:

• **Chambre N° 305 :**

- Création d'une double cloison côté tête de lit avec 4 grilles de ventilation (2 au niveau du plafond et 2 au niveau du sol).
- Pose parquet flottant sans fourniture y compris dépose et pose des plinthes et barre de seuil existant.

• **Chambre N° 405 :**

- Création d'une double cloison côté tête de lit avec 4 grilles de ventilation (2 au niveau du plafond et 2 au niveau du sol).
- Pose parquet flottant sans fourniture y compris dépose et pose des plinthes et barre de seuil existant.

• **Rénovation de la salle de bain de la chambre N° 405 :**

- Démolition du carrelage et faïence de la salle de bains.
- Dépose du bac à douche y compris plinthe maçonnée devant douche.
- Suite à la dépose du bac à douche et tous raccords, mise en place d'un produit d'étanchéité sous l'emprise du futur bac y compris autour des murs sur une hauteur de 1,80.
- Carrelage faïence dans la salle de bains au sol et aux murs. L'entreprise doit chiffrer uniquement la pose. La faïence sur les murs sera posée sur toute la hauteur.
- L'éclairage au-dessus du lavabo sera constitué d'une réglette classe II avec P.C. intégré.
- Il est à prévoir un éclairage par spot encastré dans le faux plafond au niveau de la douche.
- Vérification de l'alimentation et évacuation existante suite à la pose du carrelage et de la faïence, sur l'ensemble des appareils sanitaires.
- Fourniture et pose d'un meuble avec lavabo encastré.

installée pour la pose d'un éclairage en applique fourni par le Maître de l'ouvrage

4/ Menuiserie:

- Révision des fenêtres existantes.
- Repose porte d'accès dans la chambre y compris bâtis en bois.
- Création d'une base et d'une porte sur la partie haute de l'armoire encastrée.

5/ Peinture:

- L'ensemble du local habitation sera peint (couche d'impression, d'enduit et double couche de peinture).
- L'entreprise doit indiquer un prix au M2

6/ Spécifications à respecter:

Avant de commencer les travaux, la zone et alentours concernés seront protégés, notamment tous les meubles, tableaux et sols seront bien couverts. Les tableaux et les sols des zones de passage du matériel seront également protégés, notamment aux escaliers, dans l'ascenseur et aux couloirs.

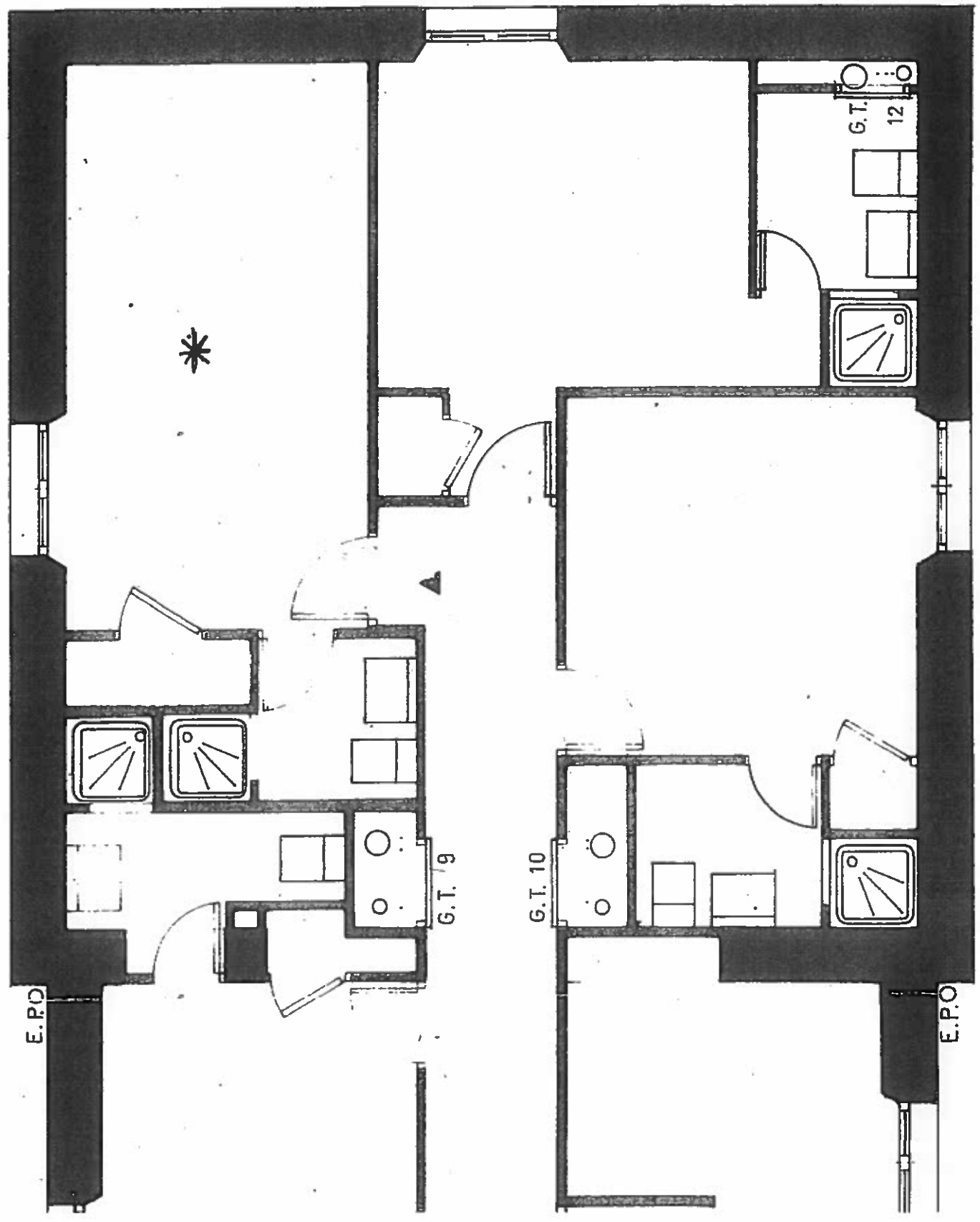
Si le volume d'encombrants devient élevé, un système d'évacuation par l'extérieur des fenêtres sera mis en place.

Toutes les portes, espaces libres, couloirs, etc. d'où la poussière puisse s'échapper, seront fermés également avec des plastiques pour éviter le déplacement de la poussière à d'autres endroits en dehors de la zone des travaux.

Les travaux à réaliser et les matériaux à utiliser seront d'une qualité maximale.

Tous les meubles et les équipements déplacés pour les travaux, seront remis à sa place à la fin des travaux. Les installations seront remises en propreté, dans les conditions normales et d'origine pour son utilisation immédiate à disposition des résidents et du personnel.

(*) ETAT ACTUEL CHAMBRES N° 222-227-305-311-405-411



(*) PROJET RÉNOVATION CHAMBRES N° 222 - 227 - 305 - 311 - 405 - 411

